

Burundi : poursuite des violations des DH derrière un semblant de normalisation

@rib News, 16/09/2021 - Source Agence Anadolu Derrière un semblant de normalisation, des violations des droits de l'homme se poursuivent et l'espace démocratique reste fermé au Burundi, a déclaré Doudou Diagne, président de la Commission de l'ONU pour les droits de l'homme dans un rapport rendu public jeudi.

« Tout en levant certaines sanctions imposées à la société civile et aux médias et en libérant certains défenseurs des droits de l'homme et journalistes, le gouvernement a pris des mesures, en parallèle, pour renforcer son contrôle sur le travail des ONG internationales et fait régulièrement preuve d'une hostilité manifeste envers le journalisme indépendant », a-t-il déclaré jeudi matin. Il a fait ces déclarations lors de la publication de son cinquième rapport au siège des Nations Unies à Genève. Selon Doudou Diagne, même si le pays semble être sur la voie de la normalisation, il y a de bonnes raisons de rester « très préoccupé ». « Nous appelons toutes les personnes soucieuses du Burundi à regarder sous la surface. Depuis l'investiture du président Ndayishimiye il y a 15 mois, non seulement de graves violations des droits de l'homme ont continué d'être commises, mais certains aspects de la situation s'est détériorés ». Le Président de la Commission a évoqué, notamment, « de nombreuses violations graves des droits de la personne, commises en lien avec de multiples attaques armées qui ont eu lieu depuis août 2020 ». « Tout en recherchant les personnes soupçonnées d'être impliquées dans ces attaques armées ou collaborant avec des groupes rebelles, les forces de sécurité ont ciblé principalement des membres du principal parti d'opposition, le Congrès national pour la liberté (CNL), d'anciens membres des Forces armées burundaises (ex-FAB) dominées par les Tutsis, des rapatriés et certains membres de leurs familles ». La commission d'enquête de l'ONU sur la situation des droits de l'homme au Burundi a été créée en septembre 2016 dans la perspective de mener des investigations spécifiques au Burundi ; au plus fort de la crise née de la contestation du 3^e mandat du président d'alors, Pierre Nkurunziza. Gitega a toujours refusé de collaborer avec les enquêteurs de cette commission. Selon l'ONU, au cours des cinq dernières années, la Commission d'enquête des Nations Unies sur le Burundi a été le seul mécanisme international indépendant pour documenter, surveiller et rapporter les violations des droits de l'homme au Burundi. Depuis sa création, elle a mené plus de 1770 entretiens, y compris à distance, principalement en République démocratique du Congo (RDC), au Rwanda, en Tanzanie, en Ouganda, ainsi qu'au Burundi. Elle doit présenter son rapport au Conseil des droits de l'homme le 23 septembre 2021.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});